

## CPR : UNE ORGANISATION UNIQUE

Fondée en 1977 par des juristes d'entreprise et leurs cabinets pour réduire les coûts des actions contentieuses, CPR est une organisation indépendante à but non lucratif qui aide les entreprises multinationales à prévenir et résoudre leurs différends commerciaux le plus efficacement possible.

CPR est aujourd'hui une organisation collaborative rassemblant des juristes d'entreprise et des avocats d'avant-garde ainsi que des médiateurs, arbitres et universitaires reconnus dans le but de développer et offrir des solutions innovantes en matière de prévention et de résolution des conflits.

La collaboration et le dialogue permanent entre tous les acteurs du règlement des conflits enrichissent les services proposés par CPR et permettent à nos règlements arbitraux, outils et protocoles de répondre aux préoccupations premières des utilisateurs.

## POURQUOI RECOURIR À CPR POUR RÉSOUDRE VOS CONFLITS

- ✓ **Flexibilité**— CPR offre une grande variété d'options pour les parties allant de l'arbitrage non administré à l'arbitrage entièrement administré, ainsi qu'un éventail de services à la carte incluant la nomination du tribunal, le maintien de fonds en avance sur provision, la planification du processus arbitral ou encore la mise en place de mesures provisoires
- ✓ **Intégrité**— des arbitres indépendants et neutres, une procédure innovante de sélection filtrée des arbitres nommés par les parties saluée par la *Global Arbitration Review*, des clauses de confidentialité larges s'imposant également aux parties, des sentences arbitrales écrites et motivées, des tribunaux arbitraux tenus de respecter le droit applicable
- ✓ **Expérience**— CPR a résolu de nombreux litiges pour une valeur combinée dépassant les mille milliards de dollars américains, tous administrés par des avocats.
- ✓ **Réputation**— les listes de CPR comprennent presque 550 médiateurs et arbitres reconnus, rigoureusement sélectionnés et mondialement respectés, repartis en plus de trente domaines de spécialité, parlant vingt-huit langues
- ✓ **Compétitivité**— des frais administratifs hautement compétitifs, variant de 8 000 dollars américains pour les différends inférieurs à 1 million de dollars à 34 000 dollars maximum pour les différends supérieurs à 500 millions de dollars en cas d'arbitrage administré, et variant de 4 000 dollars pour les différends inférieurs à 1 million de dollars à 13 000 dollars maximum pour les différends supérieurs à 100 millions de dollars en cas d'arbitrage non administré
- ✓ **Efficacité**— en raison de règlements d'arbitrage efficaces, les dossiers confiés à CPR ne durent en moyenne que 11,6 mois avec constitution du tribunal effectuée dans les trois à quatre semaines après dépôt initial de la demande d'arbitrage

### Des Questions?

**Helena Tavares Erickson**  
Senior Vice President,  
Dispute Resolution Services  
and Corporate Secretary  
[herickson@cpradr.org](mailto:herickson@cpradr.org)

### DÉCOUVREZ AUSSI

- ✓ **Clauses types proposées par CPR**
- ✓ **Règlement CPR d'arbitrage administré**
- ✓ **Coûts et frais administratifs**

